fol. 27 verso du mem. de M. ledran

Ce 24 juillet 1763.

je n'ay pas trouvé cela dans hildanus.

" Dans une playe de tete, dit fabrice de Hilden, où les téguments avoient été
" detachés du crane, ayant recouvert l'os autant qu'il m'avoit été possible,
" j'apperçus au bout de quelques jours sur une portion de l'os que je n'avois pu
" recouvrir, des petites taches rouges, qui paroissoient comme autant de petites
" gouttes de sang, et ces taches augmentant, fournirent une chair spongieuse
" qui recouvrit l'os en peu de jours.

à cet exposé on sent que s'il y a eu des parcelles de la superficie de l'os altérées, comme cela est probable, ces parcelles etoient dejà enlevées quand les taches rouges parurent. Les observations de Mrs Ruisch et rochault

Rochault pag.

rapporte un cas entre. semblable à la sienne de Ruisch. obs. 5

m. ledran copie Rochault et rend mal les circonstances

Rochault coup de corne

Ruisch, coup de pied de cheval.

mon observation du milieu grande denudation en 1739.

" Le prouvent encore mieux. " ils rapportent qu'un os ayant été longtemps
" exposé à l'air, il etoit devenu noir comme de l'encre (cette noirceur etoit
" certainement une altération qu'on peut nommer carie) on attendoit depuis six
" mois avec impatience, l'exfoliation de l'os, lorsqu'il se forma un cercle blanc
" à la circonference de la playe proche des chairs qui s'avancoient vers le centre
" le cercle s'approchant peu à peu du centre à mesure que les levres de la playe s'en
" approchoient, l'os fut enfin recouvert en un mois sans aucune apparence d'exfoliation.

on ne peut dire qu'il ne s'en fit pas, sachant que sur une partie osseuse et morte il ne peut se former de bonnes chairs non plus que sur une escarre. le cercle blanc n'etoit donc autre chose que la place d'où les parcelles noires et mortes etoient successivement enlevées par les sucs osseux qui se joignoient aussitot à ceux qui s'avancoient des bords de la playe pour former la cicatrice

et proprio pugno

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

je demande à M. Ledran ce que c'est que cette observation. elle ne peut etre commune aux deux auteurs cités, elle appartient à l'un des deux seulement, et je prie M. Ledran de me mander d'où il la tire, et le plutot possible, parceque le copiste en est là de son memoire Morand

ARC 41 n° 46

M. Morand qui ne se donne aucune peine ~~pour~~ auroit dû faire la recherche de ces faits dans les auteurs indiqués; et sçavoir en outre que l'academie a deja fait usage de ces observations, et qu'il ne faut pas meriter le reproche de rabacher. il trouvera le fait attribué à f. d. hilden dans le mem. de M. quesnay, sur l'exfoliation du crane page 295 du premier tome de l'academie, et ceux de MM. Ruisch et rochault à la suitte d'une observation de M. delapeyronie dans le meme memoire de M. quesnay pag. 299 du meme volume lesquels faits sont employés en corps de doctrine plus lumineuse que ce qui suivant y substitue

/